

# 8 Genève - Météo

Tribune de Genève | Mardi 21 avril 2020

## Consommation

# Les pesticides s'éloignent des étals genevois

### L'an dernier, le chimiste cantonal a mené plus de 1200 contrôles. Les producteurs locaux sont parmi les très bons élèves

Chloé Dethurens

Il faut continuer à surveiller les commerces genevois, mais ceux-ci s'en sortent vraiment bien. C'est en substance ce qui ressort des contrôles de résidus de pesticides menés l'an passé par le chimiste cantonal sur les étals du canton. Plus de 1200 échantillons végétaux, dont environ 900 fruits et légumes, sont passés sous la loupe des chimistes. Verdict? Seulement 2% des analyses se révèlent non conformes, alors que ce chiffre atteignait les 15% il y a quinze ans. On retrouve néanmoins toujours quelques mauvais élèves, d'où l'intention de l'Etat de ne pas relâcher ces contrôles.

Les inspecteurs contrôleurs du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) ont effectué des prélèvements de fruits et légumes dans la grande distribution genevoise mais aussi sur les marchés, dans les petites épiceries ou directement chez les producteurs «et sur tout type de produits afin d'être représentatif du marché», relève Didier Ortelli, chimiste cantonal adjoint.

Au vu des résultats récoltés, son service affirme que les produits végétaux disponibles à Genève sont de qualité «très satisfaisante» en termes de résidus de

pesticides. Les producteurs genevois, dont les étals sont particulièrement prisés de la population genevoise depuis la crise du coronavirus, obtiennent de très bons résultats. Quelque 60% de leurs produits sont carrément exempts de pesticides, même chez ceux qui ne pratiquent pas l'agriculture biologique.

«Nous collaborons très bien avec ces derniers», confirme Didier Ortelli. À noter que son service met en place un support spécifique pour leur permettre de vérifier par eux-mêmes, par le biais d'un autocontrôle, les résidus présents dans leurs denrées et respecter ainsi le label Genève Région - Terre Avenir (GRTA). Quelque 160 échantillons ont ainsi été testés par les agriculteurs eux-mêmes l'an passé.

Le taux de produits non conformes recensés, lui, est le même dans l'agriculture bio et non bio. Les deux types de végétaux qui font partie des mauvais élèves sont les légumes-tubercules et les fruits exotiques (4,7 et 5,0%). Vu ces chiffres, le chimiste cantonal intensifiera ses contrôles sur ces denrées ces prochaines années.

### Du riz non conforme

Hors fruits et légumes, une autre denrée a occupé le service du chimiste cantonal l'an passé. Si des analyses spécifiques ont été menées sur les produits congelés, les huiles d'olive et le thé, c'est le riz basmati qui a récolté les résultats les moins bons: en effet, la moitié des échantillons n'étaient pas conformes.

Ceux-ci ont été prélevés dans différentes petites épiceries, notamment asiatiques. Ces établisse-

«Au vu du très fort taux de produits qui ne respectent pas la législation, un programme de contrôle plus intensif sera mis en place dans les épiceries spécialisées en 2020»

Rapport du chimiste cantonal

ments spécialisés ont été ciblés car des campagnes menées en 2017 et 2018 avaient suggéré des risques plus importants dans ce canal que dans la grande distribution. «Contrairement à cette dernière, ces commerces ne disposent pas de laboratoires pour tester leurs produits», commente Didier Ortelli. Quinze riz testés sur trente, dont deux émanant de la culture biologique, contenaient un ou plusieurs pesticides (parfois 4 et même 5 substances différentes) à trop forte dose. Seuls dix étaient totalement exempts de résidus.

### Contrôles intensifiés

Toutte la marchandise non conforme a été frappée d'une interdiction immédiate de commercialisation par le service du chimiste. «Au vu du très fort taux de produits qui ne respectent pas la législation, un programme de contrôle plus intensif sera mis en place dans les épiceries spécialisées en 2020», note le rapport du chimiste cantonal.

En ce qui concerne le reste des contrôles menés, aucune huile d'olive testée n'a dépassé les normes. Seul un échantillon de produits congelés s'est avéré insatisfaisant, un peu plus parmi les thés (8% des produits mis à l'épreuve). En revanche, lors de ses contrôles aux frontières coordonnées au niveau national, le service a constaté 20% de non-conformité pour les fruits et légumes d'origine asiatique.

À la lecture de ces différents constats, le SCAV dit vouloir garder l'analyse des pesticides parmi ses priorités. Notons que le service est le laboratoire national de référence dans ce domaine depuis 2018 et le restera jusqu'en 2022.

## État des douanes depuis le lundi 20 avril 2020

<b>Douanes ouvertes 24 h / 24 avec voie prioritaire pour les bénéficiaires d'un macaron</b>	<b>Ouvertes du lundi au vendredi, sauf jours fériés</b> Pour le trafic entrant en Suisse: de 6 h à 9 h Pour le trafic sortant de Suisse: de 17 h à 19 h
Anières	
Baronnex Trafic commercial	
Ferney-Voltaire	
Thônex-Vallard Trafic commercial	
<b>Douanes ouvertes 24 h / 24 sans voie prioritaire</b>	<b>Mategnin</b>
Meyrin	Soral II
Perly	Monniaz
Mollesulaz	Veigy
<b>Ouvertes du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 6 h à 20 h</b>	<b>Ouvertes du lundi au vendredi, sauf jours fériés, uniquement pour les bénéficiaires d'un macaron</b> Pour le trafic entrant en Suisse: de 6 h à 9 h Pour le trafic sortant de Suisse: de 17 h à 19 h
Veyrier	Landecy
Mon-Idée	



## Cinq douanes rouvrent partiellement

### Les points de passage de la frontière de Mategnin, Soral II, Landecy, Monniaz et Veigy sont à nouveau accessibles

Alors que l'activité économique reprend partiellement dans le canton, l'Administration fédérale des douanes (AFD) a annoncé l'ouverture provisoire dès lundi des points de franchissement de la frontière de Mategnin, Soral II, Monniaz et Veigy. Afin d'éviter d'importants engagements aux heures de pointe, ces douanes seront ouvertes du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 6 h à 9 h uniquement en Suisse et de 17 h à 19 h à l'entrée en France. Par ailleurs, une voie prioritaire réservée exclusivement aux titulaires de ma-

caron sera ouverte sur le même principe et aux mêmes horaires au point de franchissement de la frontière de Landecy.

L'AFD rappelle que le Conseil fédéral a décidé depuis la mi-mars d'introduire des contrôles Schengen aux frontières et de restreindre l'entrée en Suisse afin de protéger la population helvétique et de maintenir les capacités du système de santé. L'entrée depuis les pays voisins n'est autorisée que pour les citoyens suisses, les personnes titulaires d'un titre de séjour dans la Confédération et celles qui doivent se rendre en Suisse pour des raisons professionnelles. Les personnes en situation de nécessité absolue peuvent également entrer sur le territoire helvétique.

Caroline Zumbach

### Genève

**Pas de pluie à l'horizon**  
Voilà 40 jours qu'il n'a pas plu dans nos régions, ce qui rend évidemment la situation très problématique sur le front de la sécheresse. Et l'on ne prévoit pas de franche dégradation d'ici une semaine au moins. Ce mardi n'y fera pas exception avec du soleil, un ciel voilé, une douceur hors de saison et une faible bise.

**Vent sur le lac**  
Direction et vitesse du vent en Beaufort

**Concentration en pollens**

**Pollution de l'air**

**Evolution à 5 jours**

**Il y a 1 an à Genève**

**Température minimale** 7.2°  
**Température maximale** 19.5°  
**Ensoleillement** 1.1 h  
**Précipitations** 0.0 mm

**meteoneWS**

Prévisions personnalisées par téléphone: 0900 575 775 (Fr. 3.20/min) depuis le réseau fixe suisse. Sur le web: www.tdg.ch/meteo

## Tribune de Genève

Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5015 - 1211 Genève 11. Fax rédaction: 022 781 01 07  
Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)  
Internet: www.tdg.ch  
Pour signaler vos manifestations: agenda@tamedia.ch

**Abonnements:**  
Taris pour la Suisse (TVA 2.5% incluse) 12 mois: Fr. 554.-  
Coursier: Case postale 5306, 1211 Genève 11  
Tél: 0942 850 150 (lu-ve 8h-12h/13h30-17h)  
Contact: abo.tdg.ch  
Suspension et changement d'adresse: temporaire: gratuit sur internet www.tdg.ch

**Autres services:** Tél. 0842 850 150 Fax: 022 322 33 74  
**Rédacteur en chef responsable:** Olivier Bül (responsable du numérique)  
**Directeur artistique:** Sébastien Contocollas  
**Adjointe (resp. photo):** Ester Parredes  
**Chef d'édition:** Philippe Villard

**Rubriques:**  
**Genève (responsables adjoints):** Sophie Daviers, Catherine Focas  
**Culture:** Pascale Zimmermann  
**Courrier des lecteurs:** Françoise Nydegger  
**Opinions:** Benjamin Chaux  
**Blog:** Jean-François Mabut  
**Samedi week-end:** Jérôme Estébe  
**Signé Genève:** Fabien Kuhn  
**Internet:** Daniel Köpferstein  
**Médiateur:** Daniel Comu  
www.mediateur.tamedia.ch

**Rédaction Tamedia**  
**Rédaction en chef:** Ariane Dayer, Fabian Muhlehdine, Mathieu Coultaz  
**Suisse:** Patrick Monay  
**Honore:** Malika Nedir  
**Economiste:** Pierre Veyia  
**Sport:** Christian Despont  
**Responsable commercial:** Karim Mahjoub  
**Marketing - Club lecteurs:** Olivier Cretton  
Tél. 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72

**Une publication de Tamedia Publications romandes SA**  
Pietro Supino, éditeur  
**Publicité Print Suisse romande**  
Goldbach Publishing AG, Av. de la Gare 33, 1003 Lausanne. +41 21 349 50 50  
annonces@tdg.ch

**Indications des participations importantes selon l'article 322 CPS:**  
Actua Immobilier SA, CIL Centre d'Impression Lausanne SA.

**Imprimé en Suisse**  
Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction.  
L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.  
En plus des formats publicitaires classiques, deux formats de contenus publicitaires spécifiques sont présents dans les médias de Tamedia: «Branded Content»: en principe, le focus est mis sur produit ou la prestation proposée par le client. De par son layout et de par sa typographie propre, le publicitaire se distingue du contenu rédactionnel. Le publicitaire est directement identifié et désigné sous l'appellation «Paid Post» ou «publicité sponsorisée».  
«Native Advertising»: son contenu est articulé autour d'un sujet ou d'une thématique qui sont généralement en lien avec le produit ou la prestation proposée par le client. Le contenu est traité sous forme journalistique. Le layout est le même que celui utilisé pour les contenus rédactionnels du titre. Cette forme publicitaire est directement identifiée et désignée sous l'appellation «sponsored» ou «sponsoring». Ces deux types de contenus publicitaires sont conçus par le département du Commercial Publishing. La collaboration de membres des rédactions de Tamedia est obligatoire.

**Une marque de Tamedia**

**Ceci pourrait être votre publicité!**  
Communiquez avec vos clients de demain.

021 349 50 50 | goldbach.com | annonces@tdg.ch

**GOLDBACH**